

Présentation

À la rentrée 2008, il y a en France métropolitaine et dans les DOM 254 collèges publics tête de réseaux ambition réussite (RAR), qui scolarisent près d'un collégien sur vingt (118 000 élèves). Les académies offrent des situations contrastées [1].

Ainsi, en métropole, la part des collèges RAR oscille entre 13 % pour l'académie de Aix-Marseille (11,3 % des collégiens), 8,5 % pour celle de Lille (7,1 % des collégiens) à 0,4 % pour celle de Grenoble (0,2 % des collégiens).

Dans les DOM, 22,6 % des collèges sont en RAR contre 4,2 % en France métropolitaine. Les pourcentages d'effectifs de collégiens scolarisés dans ces établissements demeurent plus élevés qu'en France métropolitaine (20 points d'écart en moyenne).

Par nature, les collégiens des RAR sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 75 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 35,2 % dans les établissements hors RAR et réseau de réussite scolaire (RRS). Beaucoup d'entre eux ont un fort retard scolaire : 29,8 % des élèves issus des écoles RAR sont en retard à l'entrée en sixième contre 14,1 % hors éducation prioritaire [2].

De plus, onze collèges privés sous contrat sont en RAR : trois dans chacune des académies d'Aix-Marseille et de Versailles, deux dans celle de Rennes et un dans chacune des académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lille.

On dénombre plus de 1 710 écoles publiques ambition réussite à la rentrée 2008. Les diversités académiques sont semblables à celles constatées pour les collèges : la part des écoles RAR oscille entre 7,4 % pour l'académie de Aix-Marseille et 5,9 % pour celle de Lille à 0,3 % pour celle de Grenoble. Dans les DOM, 22,8 % des écoles sont ambition réussite contre 3 % en France métropolitaine.

Le nombre moyen d'écoles de niveau élémentaire par réseau ambition réussite est de 3,6 et celui d'écoles maternelles à peine inférieur (3,1). Dans les DOM, un réseau ambition réussite contient, en moyenne, 1,8 école maternelle et 4,6 écoles de niveau élémentaire.

Depuis la rentrée 2007, 25 lycées sont labellisés "ambition réussite" : 11 lycées d'enseignement général et technologique, 3 lycées polyvalents et 11 lycées professionnels. Les académies d'Amiens, de Créteil et de Rouen accueillent chacune deux lycées d'enseignement général et technologique et celles de Corse, Lyon, Nancy-Metz, Orléans-Tours et Reims en accueillent un. Il y a un lycée polyvalent dans chacune des académies de Créteil, Poitiers et de la Réunion. Enfin, les lycées professionnels se trouvent dans les académies d'Aix-Marseille (2), Créteil (2), Bordeaux, Corse, Nancy-Metz, Poitiers, Reims, Rouen et Toulouse.

Définitions

■ **La politique de l'éducation prioritaire** a été initiée en 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP). À la rentrée 1999, la carte de l'éducation prioritaire a été redéfinie et une nouvelle structure ajoutée : le réseau d'éducation prioritaire (REP). L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire. L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient "l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves." Sur ce principe, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, ont été constitués les 254 réseaux "ambition réussite" et les autres réseaux dits "de réussite scolaire" (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006) (voir 2.15).

■ **Les lycées ambition réussite** s'inscrivent dans la continuité du plan de relance de l'éducation prioritaire. Ils ont vocation à répondre aux besoins des nombreux collégiens issus des établissements de l'éducation prioritaire, en général, et des réseaux ambition réussite, en particulier, qui poursuivent leur scolarité dans les lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel (note de service n° 2007-079, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2007).

Source : Système d'information SCOLARITÉ et informations de la Base centrale des établissements (BCE).

Suite à une grève administrative des directeurs d'école, le recensement des élèves du premier degré est trop partiel pour estimer les écoliers scolarisés dans un réseau ambition réussite.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 09.09.

[1] Nombre et proportion d'établissements dans un réseau ambition réussite (RAR) à la rentrée 2008 (Public)

	Collèges				Écoles		Écoles maternelles		Écoles élémentaires	
	Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Nombre	Nbre moyen par réseau	Nombre	Nbre moyen par réseau
Aix-Marseille	27	13,0	13 059	11,3	139	7,4	66	2,4	73	2,7
Amiens	13	7,5	6 225	7,7	120	5,5	58	4,5	62	4,8
Besançon	3	2,6	1 272	2,7	20	1,5	13	4,3	7	2,3
Bordeaux	3	1,2	1 191	1,0	24	0,9	12	4,0	12	4,0
Caen	3	2,0	1 047	1,9	20	1,7	8	2,7	12	4,0
Clermont-Ferrand	4	2,8	1 305	2,9	30	2,4	15	3,8	15	3,8
Corse	1	3,4	419	3,5	5	2,0	0	0,0	5	5,0
Créteil	21	6,0	11 106	6,2	141	5,6	70	3,3	71	3,4
Dijon	2	1,2	797	1,2	19	0,9	10	5,0	9	4,5
Grenoble	1	0,4	298	0,2	9	0,3	4	4,0	5	5,0
Lille	28	8,5	10 958	7,1	186	5,9	88	3,1	98	3,5
Limoges	1	1,3	409	1,5	4	0,6	2	2,0	2	2,0
Lyon	9	4,3	3 670	3,3	72	3,7	34	3,8	38	4,2
Montpellier	6	3,0	2 621	2,5	34	1,8	18	3,0	16	2,7
Nancy-Metz	5	2,1	2 009	2,1	36	1,4	18	3,6	18	3,6
Nantes	9	3,7	2 160	2,1	52	2,6	28	3,1	24	2,7
Nice	6	4,3	3 172	3,7	44	3,9	22	3,7	22	3,7
Orléans-Tours	8	3,4	2 834	2,8	55	2,5	28	3,5	27	3,4
Paris	4	3,6	1 535	2,8	34	5,1	17	4,3	17	4,3
Poitiers	5	3,1	1 595	2,4	39	2,4	19	3,8	20	4,0
Reims	4	3,0	1 327	2,5	21	1,5	9	2,3	12	3,0
Rennes	2	0,9	656	0,8	13	0,8	6	3,0	7	3,5
Rouen	11	6,6	3 529	4,4	69	3,9	39	3,5	30	2,7
Strasbourg	6	4,1	2 918	3,9	36	2,2	22	3,7	14	2,3
Toulouse	7	3,0	2 749	2,6	62	2,4	34	4,9	28	4,0
Versailles	22	5,2	10 248	4,4	150	4,6	77	3,5	73	3,3
France métropolitaine	211	4,2	89 109	3,8	1 434	3,0	717	3,4	717	3,4
Guadeloupe	4	9,3	1 843	6,6	24	7,7	10	2,5	14	3,5
Guyane	12	42,9	8 266	45,2	52	35,6	14	1,2	38	3,2
Martinique	8	18,6	3 719	16,8	43	17,3	0	0,0	43	5,4
La Réunion	19	25,0	15 078	26,6	157	31,2	55	2,9	102	5,4
DOM	43	22,6	28 906	23,1	276	22,8	79	1,8	197	4,6
Total	254	4,8	118 015	4,7	1 710	3,4	796	3,1	914	3,6

Lecture - Dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 27 collèges en RAR, soit 13,0 % des collèges de l'académie. 13 059 collégiens sont scolarisés en RAR, soit 11,3 % des élèves de l'académie. 139 écoles sont en RAR, soit 7,4 % des écoles de l'académie. Il y a 66 écoles maternelles ; en moyenne, dans l'académie, il y a 2,4 écoles maternelles dans un RAR. Enfin, il y a 73 écoles élémentaires ; en moyenne, dans l'académie, il y a 2,7 écoles élémentaires dans un RAR.

[2] Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2008

	Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (%)	Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants (%)	Proportion d'élèves entrant en sixième en retard (%)
Réseau ambition réussite (RAR)	75,0	8,1	29,8
Réseau de réussite scolaire (RRS)	57,4	19,1	23,8
Hors Éducation prioritaire	35,2	38,3	14,1
Ensemble	43,0	31,3	15,9